



VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 22 mars 2017

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 29
Nombre de procurations : 03
Nombre de conseillers votants : 28
Date de convocation : 16 mars 2017
Date de publication : 30 mars 2017

Conseillers présents :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Mme Isabelle MANGIN, M. Philippe JABOVISTE, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, M. Pascal JOBEZ, Mme Sylvette MARCHAND, Mme Frédérique DRAY, M. Sevin KAYI, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Esther SCHLEGEL, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Laetitia CUSSEY, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Claude WAMBST, Mme Françoise BARTHOULOT, M. Ako HAMD AOUI, Mme Sylvie HEDIN, M. Jean BORDAT

Référence

N° 17.22.03.24

Commission

Aménagement de la Ville

Objet

Concession de travaux avec la SPL Grand Dole Développement 39 pour l'aménagement d'une halte-garderie provisoire

Secrétaire de séance

Pascal JQBEZ

Rapporteur

Frédérique DRAY

Conseillers absents ayant donné procuration :

Mme Isabelle GIROD à M. Jean-Marie SERMIER
Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON à Mme Sylvette MARCHAND
Mme Isabelle VOUTQUENNE à M. Jean-Philippe LEFÈVRE
M. Gilbert CARD à M. Jean-Claude WAMBST
Mme Phanie BOUVRET à M. Ako HAMD AOUI (à partir DCM 17.22.03.22)

Conseillers absents en cours de séance :

Mme Françoise BARTHOULOT (DCM 17.22.03.19) ; M. Jean-Baptiste GAGNOUX (DCM 17.22.03.21) ; M. Jean-Marie SERMIER (DCM 17.22.03.24-25) ; Mme Annie MAIRE-AMIOT (DCM 17.22.03.27-28) ; M. Philippe JABOVISTE (DCM 17.22.03.30-31-32) ; Mme Nathalie JEANNET (DCM 17.22.03.32) ; M. Jean-Pierre CUINET (DCM 17.22.03.33-34-35) ; M. Daniel GERMOND (DCM 17.22.03.34)

Par délibération n°16.03.10.104 du 3 octobre 2016, la Ville de Dole a confié à la SPL Grand Dole Développement 39 une concession de service pour acquérir un bien immobilier situé au 9 rue Sombardier à Dole (ancien LIDL - surface foncière d'assise de 3919 m² et bâtiment commercial d'environ 1000 m²) et pour en assurer l'exploitation.

L'intervention de la SPL Grand Dole Développement 39, à la demande de la Ville de Dole, vise à une valorisation d'une friche commerciale qui doit contribuer à une requalification du quartier par la maîtrise des locaux vacants et de leur réaffectation.

Dans ce sens, et dans le cadre de sa mission d'exploitation, la SPL a proposé à la Ville de Dole la mise à disposition, à travers un bail, d'une partie de l'emprise foncière pour y installer des bâtiments provisoires d'accueil d'une halte-garderie, en réponse à un besoin de déménagement provisoire de la halte-garderie « l'Ile Enchantée » installée actuellement dans l'école Wilson.

Au-delà de la mise à disposition de l'emprise foncière, il est proposé de confier à la SPL Grand Dole Développement 39 une concession de travaux qui consiste à aménager les locaux de manière à pouvoir accueillir cette halte-garderie provisoire de la Ville de Dole, dans l'attente de la création et de l'aménagement de la future Maison de l'Enfance sur le cours Clémenceau.

Le programme de l'opération consisterait ainsi à installer sur le site une structure modulaire provisoire, permettant d'accueillir 35 enfants de 0 à 6 ans sur une période prévisionnelle allant de mai 2017 à janvier 2020. Pour répondre à ces objectifs, la surface utile est estimée à 305 m², soit environ 350 m² de plancher. Le programme intégrera également un aménagement sommaire des espaces extérieurs (environ 500m²).

Cette concession de travaux entre dans le cadre de l'objet social de la SPL Grand Dole Développement 39 qui a été défini par ses actionnaires (Ville de Dole et Communauté d'Agglomération du Grand Dole) et correspond plus précisément à « la réalisation d'actions ou d'opérations d'aménagement ou de construction d'immeubles à usage d'habitation, de bureaux, de locaux commerciaux ou industriels destinés à la vente ou à la location ».

Les missions ainsi confiées à la SPL Grand Dole Développement 39 sont précisées dans la concession de travaux annexée au présent document.

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement de la Ville » du 15 mars 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents et représentés :

- **VALIDE** le principe de concession de travaux entre la SPL Grand Dole Développement 39 et la Ville de Dole, concernant l'aménagement du local situé 9 rue Sombardier à Dole, de façon à accueillir la halte-garderie provisoire de la Ville de Dole,
- **AUTORISE** Monsieur le Député-maire à engager la négociation avec la SPL Grand Dole Développement 39 pour l'établissement de la concession de travaux et à signer ladite concession, ainsi que tout document y afférent.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Principale
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme et Habitat
- SPL Grand Dole Développement 39

*Fait à Dole, le 23 mars 2017
Pour extrait certifié conforme,
Le Député-maire,*

